



**Le club ESCRIME SEICHAMPS-ST MAX-ESSEY a le plaisir de  
vous convier à**

**Epreuve Régional 2 Epée Vétérans hommes et dames**

**Dimanche 18 janvier 2026**

**Centre Sportif Henri COCHET - 11,13 rue de la Haie le Comte - 54130 SAINT MAX**

**Contact : 06.66.15.60.01 ou [escrime.seichamps@gmail.com](mailto:escrime.seichamps@gmail.com)**

<http://escrime-ssme.fr>

DIMANCHE 18 janvier 2024	Appel	Scratch	Début des assauts
Epée hommes V2, V3 et V4	<b>10H00</b>	<b>10H30</b>	<b>10H45</b>
Epée hommes V1 Epée dames V1, V2, V3 et V4	<b>13H15</b>	<b>13H45</b>	<b>14H00</b>

Ouverture de la salle à 9h30 le dimanche

Buvette sur place.

**Règlement :**

- Accès salle : aucun spectateur à proximité des pistes. Des installations ont été prévues
- Formule : Selon le cahier des charges du LREGE et de la réglementation en vigueur
- La tenue et le matériel des tireurs devront être conformes aux normes FFE
- Le directoire technique sera composé au début de l'épreuve et tranchera sans appel les cas litigieux
- Le droit d'engagement est fixé à 15 € et devra être réglé sur place
- Enregistrement des inscriptions en ligne sur le serveur de la FFE avant le **mercredi 7 janvier 2026 à 23H59**.

Cependant, l'extranet restera ouvert jusqu'au **lundi 12 janvier 2026 à 23h59** afin de simplifier l'inscription des retardataires. Au-delà de la clôture des engagements, il sera possible d'engager un tireur(se) au plus tard le **jeudi 15 janvier 2026 à 23h59** en s'acquittant d'un montant de 3 fois le droit d'engagement. Aucune demande d'inscription ne sera possible au-delà de ce délai.

En cas d'engagement hors délai, le règlement devra être effectué sur le HelloAsso de la LREGE :  
<https://tinyurl.com/kmey6x6f>

## Arbitrage :

1 arbitre à partir de 4 tireurs

2 arbitres à partir de 9 tireurs

Formation Régionale minimum. Les arbitres départementaux sont autorisés à participer avec l'accord de la présidente de la CRA Auxane Cholley ([auxane.cholley@hotmail.fr](mailto:auxane.cholley@hotmail.fr)).

Les arbitres seront rémunérés selon le tarif de la FFE.

